

[Text]

We offer the following suggestions:

1. Regulations that are more explicit and measurable so that licensing inspectors are less called upon to rely on discretion.
2. A maximum size for child care centres. It is our firm belief that large centres become too institutional to provide quality care.
3. Internal and external monitoring and/or evaluation systems. At this point we draw your attention to the Medicine Hat Child Care Evaluation Project which will be discussed later today.
4. A federal research program on child care which addresses such issues as demographic trends, the optimum size of centres, the relative effectiveness of various child care settings—for example, whether day home settings, group settings, and so on, are preferable in given circumstances. Such a research program could involve the creation of specialized research centres at universities and/or a system of research grants.
5. A certification process which sets minimum basic standards of training for child care staff.
6. An accreditation process by which child care programs are rated. This could be a function of the federal research program. Again, you could have a star rating system, from one to five stars, similiar to the way hotels are rated.
7. Parent support systems as an integral part of all child care programs. These would include parenting skill development programs, counselling, information access, and so on.
8. A national education and awareness campaign to promote both the need and the nature of quality child care.

The third issue is variety. To ensure that the needs of all Canadian families who require child care are met, the federal government should adopt policies that would ensure that families have access to the greatest number of child care options possible. The options should include the following: neighbourhood group centres; group centres in places of employment—and here corporate tax incentives could encourage employers to establish child care centres in the workplace, where it is feasible; day home programs; 24-hour child care services for parents who are involved in shift work.

Also, there should be emergency child care services for children with short-term sickness who cannot be accommodated in regular group centres. Specially designated and funded day homes may be suitable for this purpose.

Sixthly, there should be community-based programs for school-aged children. In this context, community-based means programs operating from and among schools, recreation centres, community halls and so on.

Finally, there is a seventh option that should also be available, traditional home care by one parent in two-parent families. This option could be encouraged through tax

[Translation]

A cet égard, nous proposons:

1. Des règlements plus détaillés et des objectifs pour éviter aux inspecteurs d'avoir à porter des jugements discrétionnaires.
2. Une limitation de l'effectif des garderies. Nous croyons fermement que les établissements trop peuplés s'institutionnalisent au point de ne pouvoir offrir de bons services.
3. Des systèmes d'évaluation ou de contrôle interne et externe. À cet égard, nous aimerions mentionner le programme d'évaluation des services de garde à Medicine Hat, qui vous sera présenté plus tard aujourd'hui.
4. Un programme fédéral de recherche sur la garde d'enfants portant sur des questions telles que les tendances démographiques, l'effectif optimal des garderies, l'efficacité relative des divers cadres où s'exerce la garde—par exemple, si la garde à domicile, la garde collective etc. est préférable eu égard aux circonstances. Ce programme de recherche pourrait donner lieu à la création de centres spécialisés dans les universités et d'un système de subvention à la recherche.
5. Une procédure d'agrément établissant des normes minimales de formation pour le personnel des garderies.
6. Une procédure d'accréditation permettant de classer les programmes de garde d'enfants. Le programme fédéral de recherche pourrait jouer un rôle à cet égard. Ou encore, il pourrait y avoir un système d'étoiles, de une à cinq, comme pour l'hôtellerie.
7. Un élément d'aide aux parents dans tous les programmes de garde d'enfants. Celle-ci comprendrait des programmes pour l'amélioration des habiletés parentales, du *counselling*, l'accès aux renseignements et ainsi de suite.
8. Un programme national d'information et de sensibilisation pour promouvoir à la fois la reconnaissance des besoins en matière de garde d'enfants et la connaissance des éléments de la qualité des services.

La troisième question est celle de la diversité. Pour assurer que toutes les familles canadiennes peuvent satisfaire à leurs besoins dans ce domaine, le gouvernement fédéral devrait adopter des politiques permettant aux familles d'avoir accès à la plus grande diversité possible des services de garde. Ces divers services devraient comprendre des garderies de quartier, des garderies sur les lieux de travail—et à cet égard on pourrait, à l'aide de mesures fiscales, encourager les employeurs à les établir lorsqu'il est possible de le faire, des programmes de garde au foyer et des services de garde de 24 heures pour les parents qui travaillent par relais.

Il devrait également y avoir des services de garde d'urgence pour les enfants qu'une courte maladie empêche de fréquenter la garderie ordinaire. Des foyers pourraient être spécialement désignés et subventionnés à cette fin.

Ensuite, il devrait y avoir des programmes communautaires pour les enfants d'âge scolaire. Dans ce contexte, les programmes communautaires seraient offerts par les écoles, les centres récréatifs, les centres communautaires et ainsi de suite.

Enfin, on devrait retenir un septième choix, celui des soins traditionnels au foyer par un des deux parents. On pourrait favoriser ce choix par des mesures fiscales—par exemple, en